

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 49 (1969)
Heft: 2: Avenir de l'énergie

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Jean COUTURE

Secrétaire général de l'Énergie
au Ministère de l'Industrie

Jean POULY

Chef du Département d'économie
énergétique,
Vice-Directeur de Motor-Columbus
S.A. d'Entreprises Électriques

Georges BARDON

Inspecteur Général de l'Électricité de France,
Délégué Général de l'Union Internationale
des Producteurs et Distributeurs
d'Énergie Électrique

Charles AESCHIMANN

Administrateur-Délégué d'Aar
et Tessin S.A.

Charles CHEVRIER

Directeur général-adjoint de
l'Électricité de France

André ROBERT

Chef de la Section nucléaire
d'Electro-Watt,
Ingénieurs-Conseils S.A.

Pierre ALBY

Directeur général-adjoint
du Gaz de France

Pierre DESPRAIRIES

Directeur des Relations Extérieures,
Entreprise de Recherches et
d'Activités Pétrolières

Charles DE GUARDIA

Avocat à la Cour de Paris

L'AVENIR DE L'ÉNERGIE

- 13 Avant-Propos.
- 14 La production d'énergie électrique sous l'angle de la collaboration franco-suisse.
- 20 L'interconnexion des réseaux électriques de France et de Suisse et le développement corrélatif des échanges d'énergie.
- 24 Perspectives de développement de la coordination de l'exploitation des réseaux électriques français et suisses.
- 27 Le développement de la production de l'énergie électrique en France.
- 33 L'intégration de la technique nucléaire dans la production d'énergie électrique en Suisse.
- 39 La Suisse, la France et le gaz naturel.
- 43 Le ravitaillement pétrolier de la Suisse et les liaisons franco-helvétiques par oléoducs.
- 49 La réforme de l'expertise douanière.
- Rubrique touristique :
- 54 Saône-et-Loire : Terre de Passage, Terre de Rencontre.
- 62 Les rives du Léman, le pays du sourire.
- 70 Rubrique : Cadeaux d'Affaires.
- 71 Études bibliographiques.
- 76 Calendrier des Foires et Expositions en 1969.
Supplément : Chaîne d'hôtels et de restaurants.

Notre couverture représente un Pylône d'amarrage et d'angle d'une ligne triphasée à deux ternes 380 kV/50 Hz et d'une ligne monophasée 132 kV/16 2/3 Hz (Suisse). Clichés aimablement mis à notre disposition par la Société d'Entreprises Électriques Motor-Columbus à Baden.

Sommaire

N° 2 — 1969

**EDITEUR : CHAMBRE DE COMMERCE
SUISSE EN FRANCE**

SIÈGE SOCIAL : 16, avenue de l'Opéra,
Paris-1^{er}. Tél. : 073.15-80.

SECTIONS : LYON : 15, rue du Musée-Guimet.
Tél. : 52-87-82.

MARSEILLE : 7, rue d'Arcole.
Tél. : 37-72-06.

**DIRECTEUR -
GÉNÉRAL :** Georges-O. Robert-Tissot.
Dr en droit.

RÉDACTRICE : Françoise Villemain.

Revue économique franco-suisse, 49^e année.
Prix du numéro 7,50 F ou 7,50 Fr. s.
Abonnement annuel (4 n^{os}) 28 F ou 28 Fr. s.

Exclusivité de la vente au numéro en
Suisse : Librairie Payot.

Publicité en France : à la rédaction.

En Suisse : Annonces suisses S.A., 1, rue du
Vieux-Billard, Genève. Tél. : 25-43-86.

Les articles et documents publiés dans
cette revue ne peuvent être reproduits
qu'avec l'autorisation de la rédaction et la
mention intégrale de leur source.

Les opinions émises n'engagent pas la
Chambre de commerce suisse en France.